



Conseil économique et social

Distr. générale
7 avril 2025

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Onzième session
Kampala (hybride), 9-11 avril 2025

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde plénière sur les examens nationaux et locaux volontaires permettant de promouvoir des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles qui visent à considérablement accroître la croissance économique, la création d'emplois ainsi que le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

Informations et lignes directrices pour la table ronde plénière sur les examens nationaux et locaux volontaires permettant de promouvoir des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles qui visent à considérablement accroître la croissance économique, la création d'emplois ainsi que le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

I. Date, heure et lieu

1. La table ronde plénière se tiendra vendredi 11 avril 2025, de 11 heures à 13 heures, dans la salle des plénières (*Rwenzori Hall A et B*).

II. Contexte et introduction

2. Les examens nationaux volontaires sont indispensables pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, répertorier les difficultés et les bonnes pratiques, et promouvoir les politiques, les programmes et les autres interventions efficaces pour stimuler la mise en œuvre des deux programmes.

3. La lenteur de la mise en œuvre des deux programmes est venue renforcer la nécessité d'effectuer des examens nationaux volontaires axés sur des données probantes qui engendrent une forte mobilisation multipartite, portent sur les interventions faites au niveau local ainsi que sur leurs incidences et permettent de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets, afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée desdits programmes. À cet égard, les examens locaux prennent de l'ampleur, en vue de renforcer les examens nationaux volontaires, de faire mieux adapter les deux programmes aux réalités locales et de stimuler la mise en œuvre de ceux-ci au niveau local.

* ECA/RFSD/2025/1.



4. Au total, dix États africains¹ participent actuellement au processus d'examens nationaux volontaires en prévision du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui se tiendra en juillet 2025. Les examens locaux volontaires aident les collectivités locales à suivre les progrès et à planifier le développement durable au niveau local. Partout en Afrique, les collectivités locales ont fait preuve d'un grand dynamisme dans la conduite de ces examens. Plus de 40 examens ont été achevés, et 40 autres sont en cours.

III. Objectifs

5. Le principal objectif de la table ronde est de favoriser l'apprentissage et renforcer la réalisation et le suivi des examens nationaux et locaux volontaires afin de faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

6. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

a) Communiquer les bonnes pratiques appliquées, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés lors des examens nationaux et locaux volontaires, dans un contexte de crises multiples ;

b) Échanger des idées sur les rapports entre les examens nationaux et locaux volontaires et sur la manière dont ces examens pourraient être améliorés afin de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets de sorte à accélérer et à intensifier la mise en œuvre intégrée des deux programmes de développement ;

c) Définir les moyens d'associer les examens nationaux et locaux à des plans d'action concrets pour la mise en œuvre des deux programmes de développement, en vue d'accomplir des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable ;

d) Mettre en lumière les résultats de la manifestation pré-session sur les examens nationaux et locaux volontaires.

IV. Lignes directrices

7. La Présidente exposera les objectifs de la table ronde susmentionnés et présentera la modératrice ainsi que les intervenants cités à la section V.

8. Elle donnera ensuite la parole à la modératrice, qui conduira les débats entre les intervenants et les autres participants.

9. La modératrice :

a) Invitera chaque intervenant à s'exprimer pendant quatre minutes au maximum sur une ou plusieurs des questions énoncées au paragraphe 10 ;

b) Suscitera des débats interactifs entre les intervenants sur les principales questions, mesures et solutions découlant des observations qu'ils auront formulées ;

c) Invitera les autres participants à poser des questions et faire des commentaires sur les sujets examinés à la suite de la discussion interactive entre les intervenants ;

d) Présentera, à l'issue de l'échange, une synthèse des principaux messages stratégiques, notamment les recommandations qui auront été formulées ;

e) Rendra la parole à la Présidente, qui conclura les débats.

¹ Afrique du Sud, Angola, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Lesotho, Nigéria, Seychelles et Soudan.

10. Au cours des débats, la modératrice invitera les intervenants à se pencher sur une ou plusieurs des quatre questions suivantes :

- a) Quelles sont les bonnes pratiques appliquées, les enseignements tirés et les difficultés rencontrées lors des examens nationaux et locaux volontaires ?
- b) Quelles recommandations peut-on formuler pour améliorer les examens nationaux et locaux volontaires, en vue de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée des deux programmes de développement ?
- c) Quelles sont, selon vous, les axes prioritaires en matière de développement, indispensables pour parvenir à un développement large, inclusif et durable aux niveaux local et national ?
- d) Quels sont les principaux résultats de l'atelier préparatoire régional sur les examens nationaux et locaux volontaires qui s'est tenu avant la table ronde ?

V. Présidente, modératrice et intervenants

11. La Présidente, la modératrice et les intervenants seront les suivants :

Présidente : La Présidente du Bureau

Modératrice : La Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest, Ngoné Diop

Intervenants :

- Le Secrétaire général du Ministère du Plan et de la coopération internationale (Guinée), Kabèlè Soumah
- Le Directeur général de la coordination et du suivi des objectifs de développement durables (Bénin), Anicet Camille Sevo
- Bernadette Seyram Azah, boursière « Jeunes Leaders » à l'antenne du Fonds des Nations Unies pour la population au Ghana
- Monica Njoroge Ndoria, Conseillère principale en matière de plaidoyer au niveau mondial de la Royal Commonwealth Society for the Blind (Sightsavers) pour l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale et l'Afrique australe
- Tebogo Matlou, responsable des projets internationaux à l'Association sud-africaine des gouvernements locaux